

2 rue Louis Pergaud - 16000 ANGOULEME Tél. : 05 45 21 28 98 - Fax : 05 45 62 36 97

angouleme@foncierecharentaise.fr

TARIF DES COMMISSIONS DE L'AGENCE TTC

TVA= 20%

Mise à jour des honoraires le 19/10/2018

HONORAIRES A LA CHARGE DES ACQUEREURS

UKAIRES A LA CHARGE DES ACQUEREURS						
lumeubles bâtis						
Tranche de prix inférieure à	40 000,00€	4.000.00€ TTC				
Tranche de prix comprise entre	40 001,00€ à 75 000,00€	10% TTC				
Tranche de prix comprise entre	75 001,00€ à 100 000,00€	9% TTC				
Tranche de prix comprise entre	100 001,00€ à 125 000,00€	8% TTC				
Tranche de prix supérieure à	125 001,00€ à 150 000,00€	7% TTC				
Tranche de prix supérieure à	150 001,00 € à 250 000,00 €	6% TTC				
Tranche de prix supérieure à	250 001 ,00 €	5% TTC				

Fonds de Commerce - Terrains à bâtir				
Jusqu'à	8 000,00€	1.000.00€ TTC		
Jusqu'à	15 000,00€	12% TTC		
Jusqu'à	45 000,00€	10% TTC		
Jusqu'a	75 000,00€	9% TTC		
Jusqu'à	150 000,00€	6% TTC		

LOCATIONS/LOGEMENTS (Bail 3 ans): régies par la loi du 6 JUILLET 1989 + baux meublés

HONORAIRES PARTAGES PAR MOITIE ENTRE LE BAILLEUR ET LE PRENEUR :

		Honoraires locataire	Honoraires bailleur
Rédaction état des lieux d'entrée		3€ / m ²	3€ / m ²
 Visite Constitution dossier Rédaction baux 	Surface Logement		
	<à 30 m ²	8€ / m²	8€ / m²
	$30 \text{ à } 50 \text{m}^2$	6.5€ / m ²	6.5€ / m ²
	50 à 70m ²	5.5€ / m ²	5.5€ / m ²
	> à 70m²	5€ / m ²	5€ / m ²

Le plafond des honoraires TTC pour rédaction de l'état des lieux, constitution de dossier et rédaction du bail ne pourra pas dépasser 7% HT du montant annuel du loyer pour chaque partie.

LOCATIONS DE LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS: locations exclus du champ d'application de la loi du 6 JUILLET 1989 (baux professionnels, commerciaux, dérogatoires)

→ Honoraires de négociation, constitution du dossier, rédaction et états des lieux d'entrée seront de : 16.80% TTC du loyer annuel partagé par moitié (bailleur-locataire)

GESTION LOCATIVE A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE:

8.40 % TTC des lovers encaissés

Assurance de loyers impayés: 2.60 % TTC (GLI) ou 3.50 % TTC (GRL) des loyers encaissés

ESTIMATIONS:

Estimation d'un bien immobilier avec prise de mandat vente dans les délais de 2 mois : gratuit Estimation d'un bien immobilier sans prise de mandat : 180€ TTC

SARL au capital de 7622,45 Euros - SIRET 410 597 363 00077 R.C.S. Angouléme - Code NAF 6831Z Cartes Professionselles : CPI 1601 2018 000 030 892 - Caisse de Garantie : GROUPAMA - T. 110 000 Euros - G. 300,000 Euros